

Les syndicats, acteurs de la démocratie sociale

PROBLEMATIQUES

Tensions et conflits font partie de la vie démocratique : la manière dont ils sont traités et résolus permet de s'interroger sur le sens contemporain de la politique. Les motivations et les modalités d'action collective, comme expression de formes d'engagement, posent la question du cadre légal démocratique qui garantit les libertés publiques permettant ces mobilisations collectives, et celle des logiques qui président au rassemblement de citoyens ayant pour but la défense d'intérêts communs. Que ces intérêts se situent dans un registre utilitariste ou d'aspiration à la justice, ils traduisent des malaises sociaux ou des modifications culturelles qui évoluent sans cesse.

Dans notre démocratie, des organisations structurées défendent des revendications dans le champ social et auprès du pouvoir politique. A côté d'autres groupes formulant des exigences morales et /ou matérielles, à vocation spécialisée (contre le racisme..), les syndicats constituent des groupes d'intérêts associatifs ayant une base sociale préexistante et des objectifs visant à défendre tous leurs intérêts. Leur fonctionnement, leur rôle, leur représentativité, leur « déclin », permet de les appréhender comme une composante historique de la participation politique et de son évolution.

La singularité du syndicalisme français fournit matière à réflexion pour les exemples qui seront choisis et traités ; elle peut s'énoncer autour des paradoxes suivants : faiblesse du nombre des adhérents, multiplication des organisations, forte capacité à mobilisation :

Le taux de syndicalisation a été divisé par plus de trois en France depuis 1945 et s'est stabilisé autour de 8% de syndiqués dans les quinze dernières années, loin derrière les pourcentages des autres pays développés ; La syndicalisation y est plus importante chez les cadres (14,9%) que chez les ouvriers (5,9%) et employés (5,3%), et inférieure à 3% parmi les précaires (intérimaires, CDD) ; l'évolution du salariat, les restructurations industrielles depuis les années soixante dix, l'explosion du secteur tertiaire, le développement d'autres acteurs de participation à l'action collective, comme les « coordinations », la montée des valeurs individualistes, expliquent en partie les difficultés à syndiquer. Mais ces difficultés peuvent aussi être mises en relation avec le fait que le syndicalisme français est un syndicalisme représentatif, où une organisation syndicale négocie pour l'ensemble des salariés et pas seulement pour ses adhérents. On doit également rappeler que ce mouvement syndical ne s'est pas construit, historiquement, comme un syndicalisme de service et qu'il s'est toujours défini comme indépendant des partis politiques, tout en affichant la double finalité de défense d'intérêts immédiats et de volonté de transformation sociale.

Une large implantation des organisations syndicales sur les lieux de travail vient pourtant nuancer le point précédent, de même que la légitimité des syndicats peut aussi se mesurer à travers une bonne participation aux élections professionnelles. Si la France se situe aux derniers rangs de l'Union Européenne pour le taux de syndicalisation, elle est bien mieux placée pour la présence syndicale dans l'entreprise ou l'administration, présence en augmentation selon les études de la DARES (Ministère du Travail), et qui peut être mise en relation avec la capacité des organisations syndicales françaises à construire d'importantes mobilisations.

DEMARCHES

Cette étude peut prendre appui sur la présentation d'une organisation syndicale, de son évolution et de son actualité, sur celle du système syndical français mais elle peut aussi se mener à travers celle d'une mobilisation collective précise, à caractère national ou local, pour y analyser la place des syndicats à coté d'autres acteurs concernés ou engagés, y compris les tiers et leurs réactions. Le questionnement peut partir d'un rappel du cadre légal permettant l'exercice des libertés publiques : droit d'association, droit syndical, droit de grève, droit de manifestation qui peuvent être mis en perspective historique.

La présentation d'une organisation syndicale permet d'illustrer, outre les ressorts de son fonctionnement et de ses finalités, son évolution par rapport à l'apparition de nouveaux enjeux et mouvements sociaux, en particulier à partir de la fin des années 60, d'aborder la question des formes d'engagement qui sous-tendent son action. Les sites internet des principales fédérations permettent d'accéder à une documentation abondante.

Un tableau du système syndical français peut constituer une approche du thème : la multiplication des organisations syndicales françaises depuis la Libération est une des caractéristiques du paysage syndical. Cet émiettement, qui correspond à des divisions sur la conception du syndicalisme, est à replacer dans le contexte de règles de représentativité irréfragables qui avaient été figées par arrêté gouvernemental en consacrant la CFDT, la CFTC, la CGC, La CGT, FO. La loi d'août 2008 et ses extensions pour la fonction publique, vont contribuer à modifier ces règles et imposer à chaque syndicat de profondes interrogations sur ses relations aux salariés, ses pratiques, ses alliances, à une époque où les internautes développent la possibilité de produire des regroupements au cas par cas, sur une base volontaire et élective et en faveur de mobilisations ponctuelles. Dossiers de presse, positionnement des organisations sur les grandes questions sociales en débat, modalités d'action, photos de manifestations et compositions des cortèges fournissent des supports d'étude riches et variés à proposer aux élèves.

Le choix de prendre appui sur l'analyse d'une mobilisation ou d'un conflit, à caractère local ou national, (CPE, AZF à Toulouse,...) sera l'occasion de faire analyser aux élèves les acteurs impliqués (dont les organisations et les associations, les collectifs), les argumentations et les formes d'action mises en œuvre, le contexte politique et social dans lequel s'inscrit cet exemple, la façon dont les médias en rendent compte.

Les modèles sociologiques explicatifs de l'action collective pourront servir au professeur à cadrer théoriquement les questionnements sous-tendant l'étude choisie.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, collection Repères, La Découverte, août 2009
- Chagnollaud Dominique, *Science politique*, Dalloz, août 2010
- Cardon Dominique, *la démocratie Internet*, Seuil, septembre 2010
- Pernet J. M., *Syndicats : lendemains de crise ?*, collection Folio, Gallimard, septembre 2005